



# NEUVIÈME EDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL DE CARILLON REINE FABIOLA 2024

## RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Depuis sa fondation en 1922, l'Ecole Royale de Carillon "Jef Denyn" se consacre à la promotion et à l'épanouissement de l'art du carillon. C'est dans ce but qu'elle a organisé pour la première fois, en 1987, le Concours international de carillon Reine Fabiola, qui a lieu tous les cinq ans. En 2024, nous en sommes à la neuvième édition. Une fois de plus, il est organisé en étroite collaboration avec l'École royale de carillon 'Jef Denyn' asbl et la ville de Malines.

Ce concours est sans aucun doute le plus important dans son domaine. Il constitue également un puissant stimulant pour la reconnaissance de l'art du carillon en tant qu'événement artistique du plus haut niveau. Au cours des qualifications, cinq finalistes sont sélectionnés, qui se produiront au cours de deux journées finales.

Les gagnants et les lauréats des éditions précédentes se sont depuis lors fait un nom au niveau international. Les premiers prix ont été attribués à Geert D'hollander (1987), Boudewijn Zwart (1990), Gideon Bodden (1993), Tom Van Peer (1998), Twan Bearda (2003), Kenneth Theunissen (2008), Joey Brink (2014) et Alex Johnson (2019).

### 1. Programme

Le neuvième Concours International de Carillon Reine Fabiola aura lieu à Malines (Belgique) du 10 - 14 juillet 2024. Les candidats s'engagent à garder toute cette période libre et à être disponibles à tout moment pour le concours. L'horaire exact sera communiqué aux candidats au plus tard un jour avant le concours. Les horaires indiqués ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés. Aucun droit ne peut être accordé à cet égard.

10 juillet 2024	- 9h00 : tirage au sort dans l'ordre de phase qualifications - 10h00: phase qualifications sur le carillon de concert de la tour St Rombouts dans l'ordre du tirage au sort + concours d'improvisation (session 1)
11 juillet 2024	- 10h00: présélection sur le carillon de concert de la tour St Rombouts + concours d'improvisation (session 2) - 17h00: résultats des finalistes sélectionnés + tirage au sort pour l'apparition des lauréats
12 juillet 2024	- Répétition des finalistes sur le carillon de concert de la tour St Rombouts - Répétition du carillon de chambre avec piano et percussion au Cultuurcentrum Mechelen
13 juillet 2024	- Premier jour des finales sur le carillon de concert de la tour de St Rombouts
14 juillet 2024	- 09:00 : répétition sur le carillon de chambre avec piano et percussion au Cultuurcentrum Mechelen - 14:00 : début de la deuxième journée finale au Cultuurcentrum Mechelen sur le carillon de chambre de l'Ecole Royale de Carillon avec piano et percussion - 17:15 : proclamation, cérémonie de remise des prix et réception

## 2. Le jury et le jugement

Les décisions des juges sont contraignantes pour l'issue du concours. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de place finale ou de prix si les candidats n'atteignent pas le niveau requis.

Pendant le concours, aucune communication (directe ou indirecte) n'est autorisée entre les candidats et les juges.

Pendant toute la durée du concours, les juges ne sont pas non plus autorisés à faire des déclarations concernant les candidats, le travail des juges ou l'organisation du concours.

Le jugement de phase de la qualifications se fera de manière anonyme. Lors de la notation de chaque travail effectué, la note la plus basse et la note la plus haute seront supprimées. La somme des notes restantes par œuvre et par candidat sera divisée par le nombre de juges restants et ce chiffre constituera les notes attribuées par œuvre et par candidat. Les notes après la virgule ne sont pas arrondies et sont comptées jusqu'à la deuxième décimale. Tant lors des présélections que lors de la finale, en cas d'égalité de points, la notation du travail imposé sera déterminante.

Le président dirige les séances du jury. Le secrétaire est responsable du bon déroulement du jugement. Le secrétaire n'attribue pas de points. Le jury est toujours composé d'un nombre impair de jurés. Si un membre du jury n'est pas en mesure de juger en raison des circonstances, le président n'attribue pas non plus de points, afin que le nombre de membres du jury reste impair.

La composition du jury sera publiée sur le site web [www.koninginfabiolawedstrijd.be](http://www.koninginfabiolawedstrijd.be).

### 3. Inscription et conditions de participation

Les inscriptions se font par le biais du formulaire d'inscription en ligne sur le site Internet du concours Queen Fabiola ([www.koninginfabiolawedstrijd.be](http://www.koninginfabiolawedstrijd.be)). Le formulaire d'inscription et les pièces jointes doivent être soumis au plus tard le 30 avril 2024 à 23h59 (CEST) pour être admissibles au concours. L'inscription ne sera valable que si le secrétariat est en possession d'une version numérique de :

- une liste de données personnelles via le formulaire numérique à l'adresse [www.koninginfabiolawedstrijd.be](http://www.koninginfabiolawedstrijd.be)
- un curriculum vitae concis (maximum 1500 caractères) et une photo portrait (minimum 1 MB),
- une liste de répertoire indiquant la durée de chaque œuvre,
- l'indication des œuvres choisies pour la présélection et la finale, avec l'indication de l'œuvre qui sera jouée sur le carillon mobile le deuxième jour de la finale.
- une copie des partitions sans notes pouvant révéler l'identité ou la nationalité du candidat
- l'indication de la participation au concours d'improvisation

Les candidats doivent envoyer un e-mail de vérification à [jasper.depraetere@mechelen.be](mailto:jasper.depraetere@mechelen.be) après avoir soumis le formulaire d'inscription en ligne, à titre de contrôle pour l'organisateur, afin de confirmer l'inscription. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que l'inscription est recevable.

Après acceptation et validation de l'inscription, les candidats recevront une confirmation et une copie de leur inscription.

En s'inscrivant, le participant déclare accepter le règlement du concours.  
En cas de litige, seul le texte du règlement en néerlandais est juridiquement valable.

L'organisateur n'est pas responsable des problèmes techniques rencontrés par les utilisateurs qui pourraient entraîner la non-réception d'une inscription. Si un candidat rencontre des difficultés techniques ou des problèmes au cours de la procédure d'inscription en ligne, il doit immédiatement contacter le secrétariat du concours Reine Fabiola par e-mail à l'adresse [jasper.depraetere@mechelen.be](mailto:jasper.depraetere@mechelen.be). De cette manière, le formulaire d'inscription pourra encore être soumis et validé à temps. Dans des cas exceptionnels, les candidatures peuvent également être soumises par écrit. Il est vivement recommandé de commencer à télécharger les documents requis et à remplir le formulaire au plus tard 48 heures avant la date limite d'inscription afin d'éviter d'éventuels problèmes techniques. Les candidats qui ne suivent pas cette recommandation n'ont aucune garantie quant à l'acceptation de leur candidature en cas de problème technique.

Les organisateurs peuvent rejeter les candidatures qui n'atteignent pas le niveau requis. Cette décision ne peut faire l'objet d'aucun recours. En cas de refus, le comité musical s'engage à fournir des explications écrites au candidat. En cas de refus, une nouvelle liste de répertoire peut être soumise à condition que la date limite de soumission soit respectée (30 avril 2024, 23:59 (CEST)).

Les candidatures ne peuvent être rejetées pour des raisons d'orientation, idéologiques, linguistiques, politiques, religieuses ou raciales.

Le candidat doit avoir atteint l'âge de 18 ans au début du concours.

## NEUVIÈME EDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL DE CARILLON REINE FABIOLA 2024

Les partitions des œuvres imposées seront envoyées simultanément sous forme numérique à tous les candidats à l'e-mail qu'ils auront indiquée, au plus tard le 7 mai 2024. Le candidat s'engage à ne pas distribuer les partitions ou tout autre matériel écrit ou audio des œuvres imposées avant la fin du concours, que ce soit sous forme numérique ou sur papier.

En s'inscrivant, le candidat accorde à l'organisateur le droit d'utiliser à des fins promotionnelles, sans compensation, toute image et tout enregistrement sonore captés sur ordre de l'organisateur ou mis à disposition par le candidat dans le cadre du concours.

S'il apparaît à tout moment qu'un candidat ne respecte pas les règles du concours, le président du jury peut immédiatement exclure le candidat.

Le candidat s'engage à ne pas commettre d'actes préjudiciables susceptibles de discréditer la réputation du Concours International de Carillon Reine Fabiola et/ou de ses sponsors, donateurs et partenaires. Si un candidat est impliqué dans une action qui donne une image négative du concours, l'organisation a le droit de prendre des mesures appropriées de phase de la qualification. Ces mesures peuvent entraîner la disqualification du candidat et le retrait de tout avantage précédemment accordé. En cas de dommage, le candidat dégage le Concours International de Carillon Reine Fabiola de toute responsabilité.

### 4. Répertoire

Les candidats doivent présenter un répertoire composé de 10 œuvres d'un niveau de difficulté élevé.

d'une grande difficulté :

- Quatre (4) œuvres baroques ou classiques, dont l'une sera obligatoirement un prélude pour carillon de Matthias Vanden Gheyn
- Trois (3) œuvres de style romantique malinois, écrites à l'origine pour le carillon.
- Trois (3) œuvres de style contemporain, écrites à l'origine pour le carillon.

Les candidats peuvent inclure des œuvres cycliques incomplètes dans leur choix de répertoire, en indiquant clairement quelles parties de ces œuvres cycliques ils ont l'intention d'interpréter. Ce choix doit être indiqué lors de l'inscription. Si le participant n'indique pas de choix spécifique pour les œuvres cycliques incomplètes, le jury se réserve le droit de déterminer les parties à jouer en fonction de l'adéquation technique et artistique au concours, ainsi que de la durée de l'exécution. Le jury peut également, si le candidat propose des œuvres cycliques complètes, faire des sélections dans ces œuvres afin de respecter le temps imparti.

Lors de la composition du répertoire, le candidat doit indiquer une œuvre qui, en cas de classement final, sera jouée sur le carillon de chambre le dernier jour (voir point 8, déroulement du concours). Toutes les autres œuvres sont destinées à être jouées sur le carillon de concert de St Rombouts.

Les partitions remises lors de l'inscription ne doivent comporter aucune indication permettant de déduire l'identité ou la nationalité du candidat. Le répertoire présenté sera soumis à l'approbation de la commission musicale du concours. Cette commission sera composée de professeurs de l'Ecole Royale de Carillon.

### 5. Pièces imposées

*Ce document a été rédigé à l'origine en néerlandais et a été traduit en anglais et en français pour les non-néerlandophones. En cas de questions ou de litiges concernant le présent règlement du concours, nous nous référons au document juridique original en néerlandais pour les décisions à prendre.*

## NEUVIÈME EDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL DE CARILLON REINE FABIOLA 2024

Le règlement du concours prévoit deux pièces imposées pour cette édition. La première pièce d'essai pour carillon solo de Joey Brink, compositeur et carillonneur de l'Université de Denver (Colorado, USA), sera jouée lors de phase de la qualification et le premier jour de la finale. La deuxième pièces imposées, pour carillon mobile, piano et percussion du compositeur belge Jeroen Malaise, sera jouée le deuxième jour de la finale.

### 6. Le concours d'improvisation

Chaque candidat est libre de participer au concours d'improvisation. L'improvisation se déroule sur un thème donné lors de phase de la qualification et est toujours exécutée à la suite des morceaux du répertoire. Pour être prise en compte dans la notation, la durée de l'improvisation ne doit pas dépasser trois (3) minutes. Le candidat recevra le thème à la porte lors de son ascension de la tour. Le lauréat sera annoncé en même temps que les cinq lauréats à l'issue de la qualification. Les conditions de jugement pour ce prix sont les mêmes que celles mentionnées précédemment pour la présélection au point "2. Le jury et le jugement".

### 7. Les instruments

Les qualifications et la première journée de finale auront lieu sur le carillon de concert de la Tour Saint-Rombaut de Malines (fondu par Royal Eijsbouts d'Asten en 1981). Ce carillon est composé de 49 cloches, dont les plus graves sont Sib, Do, Ré, Mib puis allant chromatiquement jusqu'à Do5 (la pédale Do est en réalité raccordée à une cloche sonnante Sol0). L'ambitus du pédalier est d'une octave et demie, allant de Sib, Do, Ré, Mib, puis chromatiquement jusqu'à Sol1. Le poids total des cloches est de 40.000 kg, le bourdon pesant 8.160 kg. Le clavier correspond au standard européen.

Le dernier jour de la finale, les candidats joueront sur le Carillon de Chambre de l'Ecole Royale de Carillon, au Centre Culturel de Malines. Ce carillon a été fondu entre 2015 et 2016 par Royal Eijsbouts et compte 50 cloches, allant de Do, Ré, Mib, puis chromatiquement jusqu'à Ré5 (la pédale Do est en réalité raccordée à une cloche sonnante Do2). L'ambitus du pédalier est d'une octave et demie, allant de Do, Ré, Mib, chromatiquement jusqu'à Sol1. Le poids total des cloches est de 1.951 kg, le bourdon pesant 260 kg. Le clavier correspond au standard européen, avec un enfoncement (course) des touches de 45 mm.

Les candidats auront la possibilité de s'entraîner sur ces deux carillons ainsi que sur les claviers d'études de l'Ecole Royale de Carillon. Il est possible de s'inscrire pour des sessions d'entraînement auprès de l'Ecole Royale de Carillon : [beiaardschool@mechelen.be](mailto:beiaardschool@mechelen.be)

### 8. Déroulement du concours

Lors de les qualifications, le candidat jouera trois (3) œuvres, pour une durée totale maximale de 20 minutes.

- La pièce imposée pour carillon solo (Joey Brink)
- Un prélude de Matthias Vanden Gheyn
- Une œuvre au choix du candidat dans le répertoire proposé.
- En outre, le candidat peut, s'il le souhaite, participer au concours d'improvisation. L'improvisation dure au maximum 3 minutes, qui peuvent être ajoutées à la durée maximale de la présélection.

*Ce document a été rédigé à l'origine en néerlandais et a été traduit en anglais et en français pour les non-néerlandophones. En cas de questions ou de litiges concernant le présent règlement du concours, nous nous référons au document juridique original en néerlandais pour les décisions à prendre.*

## NEUVIÈME EDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL DE CARILLON REINE FABIOLA 2024

Lors de la première journée finale, le candidat jouera quatre (4) œuvres, d'une durée totale maximale de 30 minutes:

- La pièce imposée pour carillon solo (Joey Brink)
- Une œuvre de son choix dans le répertoire soumis, différente de l'œuvre de choix de la qualification
- Une première œuvre choisie par le jury
- Une deuxième œuvre choisie par le jury

Lors de la deuxième journée finale, le candidat jouera deux (2) œuvres :

- La pièce imposée pour carillon mobile, piano et percussion (Jeroen Malaise)
- Une œuvre que le candidat choisit d'exécuter sur le carillon mobile qu'il indique dans sa liste de répertoire et ce dans un style de son choix, différent de l'œuvre exécutée le premier jour de finale pour une durée maximale de 10 minutes.

L'ordre de passage lors de la présélection et de la finale sera déterminé par tirage au sort le mercredi 10 juillet 2024 et le samedi 13 juillet 2024. Les candidats sont tenus d'être présents lors de ces tirages au sort. Les candidats qui ne se présentent pas seront exclus de toute participation ultérieure. Si un candidat ne peut se présenter au tirage au sort en raison de circonstances imprévues, il doit s'en excuser par écrit au moins 48 heures avant le tirage au sort. Sur demande écrite du candidat, le secrétaire du concours ou un représentant désigné par le candidat assistera au tirage au sort au nom du candidat. Après le tirage au sort, le candidat doit immédiatement contacter le secrétaire du concours pour savoir quand il doit se rendre disponible pour sa prestation.

Les participants à la phase de la qualification qui ne sont pas sélectionnés pour la finale recevront chacun une indemnité de €125.

Chaque lauréat bénéficiera d'un temps de répétition égal avec l'ensemble le 12 juillet 2024 et le 14 juillet 2024. Les horaires exacts seront communiqués après le tirage au sort de la finale.

Chaque candidat est tenu de connaître et de respecter les horaires et les dispositions prises. Les retardataires peuvent être exclus de toute participation ultérieure.

### 9. Prix

Premier Prix: € 3000

Deuxième Prix: € 2000

Troisième Prix: € 1500

Quatrième Prix: € 1300

Cinquième Prix: € 1000

Prix d'improvisation: € 1000

Prix offert par la SABAM pour la meilleure interprétation de l'œuvre contemporaine belge (pièce imposées) lors de la deuxième journée finale (Jeroen Malaise): 1000 €

Prix du Public: cloche + €250, organisé par le Vlaamse Beiaardvereniging